

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 14 Décembre (14/12/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Eliette DELMAS, M. Michel PIRAME, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint,**

M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Mathieu RICHARD (représenté par Monsieur Laurent TAMIETTI), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal.**

Madame Maïté GARRIGUES est nommée secrétaire de séance.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

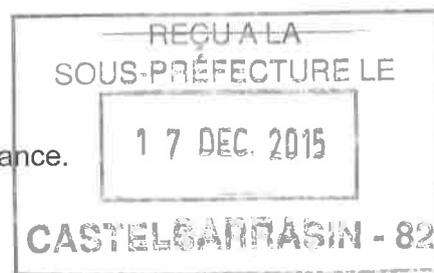
24 – 14 Décembre 2015

**REHABILITATION DE L'ÉGLISE SAINT JULIEN – REFECTION DE LA TOITURE –
DEMANDES DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES**

Rapporteur : Madame VALETTE.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, rappelant la délibération du 20 décembre 2013 portant sur l'adoption du principe de la réhabilitation de l'église de Saint-Julien, projet porté par l'association « La reviscolada de la polida gleisa de San-Julian », et proposant à l'assemblée de se prononcer sur :

- l'autorisation à solliciter des aides financières complémentaires auprès de l'Etat et du Département,
- l'approbation du plan de financement prévisionnel prenant en compte les réponses des partenaires financiers sollicités initialement et les demandes d'aides complémentaires,



**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **AUTORISE** monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de l'Etat au titre des travaux divers d'intérêt local (programme 122 – action 01) et de la dotation d'équipement des territoires ruraux, et du Département pour une 2^{ème} tranche, au titre des « grosses réparations aux bâtiments communaux »,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel mis à jour comme suit :

<i>Partenaires</i>	<i>Montants</i>
Etat TDIL	9 000,00 €
Etat DETR	9 000,00 €
Département de Tarn et Garonne T1	3 720,00 €
Département de Tarn et Garonne T2	2 514,00 €
Mécénat populaire (Fondation du Patrimoine- Association)	12 000,00 €
Commune	17 766,00 €
Total HT	54 000,00 €

Pour copie conforme

Moissac le 17 décembre 2015

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter de la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :